



Épreuve de mobilité

publié le 30/05/2018 - mis à jour le 14/12/2023

Foire aux questions pour accompagner la mise en oeuvre de cette épreuve.

Descriptif :

Document d'accompagnement concernant l'épreuve de mobilité et grille de notation.

Une unité facultative « mobilité », validant les résultats d'une période de formation effectuée dans un pays État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange, a été créée à titre expérimental dans le diplôme du baccalauréat professionnel.

- La foire aux questions suivante répond à toutes vos interrogations :

 [FAQ - Épreuve de mobilité](#) (Word de 36.4 ko)
Document d'accompagnement académique.

- La grille de notation à utiliser :

 [Grille de notation UFM](#) (PDF de 104.3 ko)
Épreuve de mobilité MAJ 2018.